

## POSITION DE L'UDPPC SUR LA REFORME DES LYCEES

L'UdPPC prend acte des annonces faites par le Président de la République lors de sa conférence de presse du 13 octobre 2009. Elle se réjouit notamment de voir affirmée l'importance de l'enseignement technologique, qui forme plus de la moitié des étudiants poursuivant des études scientifiques après le baccalauréat.

Les positions de l'UdPPC s'inscrivent dans le cadre de la réforme projetée : maintien des trois voies, professionnelle, technologique et générale, et structuration de chacune de ces voies en une seconde commune suivie de séries distinctes dans le cycle terminal.

### 1) A propos de la classe de seconde :

L'UdPPC tient au **maintien de deux enseignements de détermination spécifiques à la voie technologique** car il serait désastreux de retarder l'orientation d'élèves qui ont une vocation affirmée pour les sciences et la technologie. L'argument des réorientations après une seconde en lycée technologique n'est pas pertinent puisque c'est dans ces établissements qu'il y a le moins de demandes de réorientations vers d'autres voies en fin de seconde.

La mise en œuvre de la réforme en seconde dès septembre 2010 nous semble incompatible avec le processus d'orientation vers les voies technologiques car ce processus est déjà commencé et s'étale sur toute l'année de troisième. En précipitant le calendrier, on prendrait le risque de vider les voies technologique et professionnelle qu'on déclare vouloir revaloriser. **L'UdPPC demande donc le report de la réforme en septembre 2011** pour la classe de seconde afin que l'orientation des élèves puisse se dérouler convenablement.

En conclusion, pour la classe de seconde générale et technologique, l'UdPPC souhaite d'une part **un enseignement de culture scientifique** commun à tous les élèves et d'autre part **un enseignement d'exploration** destiné aux élèves qui envisagent une orientation vers la série S, et **deux enseignements d'exploration** destinés aux élèves qui envisagent une orientation vers les séries STI et STL du cycle terminal. Quelle que soit la série, ces enseignements doivent comporter une part de pratique expérimentale, qui est un aspect incontournable de la physique et de la chimie.

### 2) A propos du cycle terminal (première-terminale)

L'UdPPC souhaite conserver un cycle terminal de deux ans pour chaque série. S'agissant des séries S, STI et STL, l'UdPPC considère **que l'horaire cumulé de sciences sur la première et la terminale ne peut pas diminuer par rapport à la situation actuelle** qui n'est déjà pas satisfaisante, notamment dans la série S qui est trop généraliste.

Face à l'annonce d'une classe de première « plus généraliste », l'UdPPC rejette toute possibilité qu'une partie des enseignements dédiés aux sciences puisse être commune à plusieurs séries car cela aboutirait inévitablement à un affaiblissement de la formation pour les élèves des séries S, STI, STL. Ce choix serait aussi incompatible avec la volonté affichée de rendre la série S moins généraliste. Les enseignements scientifiques doivent donc être spécifiques à ces séries.

Dans toutes les autres séries, l'UdPPC demande dans le cycle terminal un **enseignement de culture scientifique, indispensable à la formation du citoyen.**

### **3) A propos des heures d'accompagnement personnalisé**

L'UdPPC approuve l'attribution de moyens d'accompagnement mais constate que ces moyens ont déjà existé et ont le plus souvent disparu au fil des ans.

L'UdPPC s'inquiète de l'introduction à moyens constants de ces deux heures d'accompagnement personnalisé en petits groupes et conteste que le nombre d'heures de cours au lycée soit excessif : la réduction de l'offre de cours au lycée désavantagerait les élèves issus de milieux modestes.

L'UdPPC s'inquiète des « marges de manœuvre locales » évoquées par le Président de la République pour l'utilisation de ces moyens et du **flou dans le cadrage** des activités qu'ils permettraient de développer : comment évitera-t-on par exemple qu'ils servent à doper les meilleurs élèves dans certains lycées, ce qui aboutirait à creuser davantage les inégalités entre lycées ?

### **4) A propos des contenus et du calendrier**

Au-delà des réformes de structure et des grilles horaires, il convient de **réfléchir aux contenus**, ce dont le Président de la République semble conscient lorsqu'il évoque des programmes vieux de vingt ans dans la voie technologique. L'UdPPC souhaite que ces contenus soient novateurs, ce qui suppose qu'on donne un temps suffisant aux commissions pour rédiger des programmes et aux professeurs pour préparer leur mise en application. **L'UdPPC réitère donc sa demande de report d'un an de la mise en place de la réforme des lycées.**

## **POSITIONS DE L'UDPPC SUR LE RECRUTEMENT DES PLC**

L'UdPPC est attachée à des concours nationaux s'appuyant sur des épreuves disciplinaires qui doivent prendre en compte la bivalence physique-chimie et le double aspect théorique et expérimental de ces disciplines. Là encore le calendrier adopté par le ministère est trop serré.